

# RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO HORTICOLOR

## I. GÉNÉRALITES

HORTICOLOR SA société d'éditions horticoles, dont le siège social est à Lyon 7<sup>e</sup> (Rhône), aux 10-12, espace Henry Vallée 69007 LYON organise trois concours photo. Ces concours s'intitulent « Mon Beau Jardin».

## II. DOTATIONS

Pour chaque concours, des prix seront décernés aux trois photographies de jardins privés les plus remarquables. Le premier prix est une collection complète des 5 guides des végétaux Horticolor® d'une valeur totale de 175 euros. Le deuxième prix est composé du coffret deux cd-rom Fleurs et Plantes d'ornement Horticolor® et du guide des végétaux Arbres et Arbustes Horticolor® d'une valeur totale de 60 euros. Le troisième prix est le guide des végétaux Arbres et Arbustes Horticolor® d'une valeur de 30 euros.

## III. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ces concours photographiques sont ouverts uniquement aux photographes amateurs. Il est interdit au personnel d'Horticolor et aux photographes professionnels d'y participer. La participation aux concours est gratuite. Les dates limites des envois sont fixées pour le premier concours au 31 mai 2004, pour le second au 30 septembre 2004 et le troisième au 31 mai 2005, date de la Poste ou de l'e-mail faisant foi. Un même participant (nom et adresse identiques) peut participer une seule fois à chaque concours.

## IV. PHOTOGRAPHIES ACCEPTÉES

Les photos devront mettre en scène le jardin du participant, mais excluront la représentation de toute personne physique. Les jardins publics ainsi que les jardins privés donnant lieu au versement d'un droit d'entrée seront exclus d'office. Les photographies seront sous la forme d'un tirage papier, ou en fichier numérique d'un poids maximal de 1 Mo sur disquette ou cd-rom compatibles PC et MAC.

Elles seront envoyées au plus tard le 31 mai 2004 pour le premier concours, le 30 septembre 2004 pour le second et le 31 mai 2005 pour le troisième :

- Par courrier, à Horticolor Concours Photo 10-12 espace Henry Vallée 69007 LYON, cachet de la Poste faisant foi.

Ou

- Par mail à [horticolor@horticolor.fr](mailto:horticolor@horticolor.fr)

Au dos de chaque photo, le cas échéant, doit figurer le Nom, le Prénom, l'Adresse et le numéro de téléphone du participant. Toute photo n'ayant pas ces informations au complet sera refusée. Avec l'envoi de tout fichier électronique, disquette ou cd-rom devront également être jointes ces coordonnées.

Aucune photo ou fichier ne sera retourné.

## **V. DROITS PHOTOGRAPHIQUES**

Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs des photographies envoyées, c'est-à-dire qu'ils ont pris eux-mêmes ces photos et autorisent la représentation gratuite de leurs œuvres dans le cadre de ces concours et de la promotion des concours suivants.

## **VI. CONDITIONS DE SELECTION**

Un jury d'experts en jardin et en photographie sélectionnera les trois photos gagnantes. Il sera composé de :

- Harold Verspieren, responsable de la Photothèque Horticolor
- Nathalie Bataillard, adjointe de M. Verspieren
- Sylvain André, photographe
- Sébastien Hayez, maquettiste
- Aline Champier, chargée Marketing

Les résultats seront dévoilés le 14 juin 2004 pour le premier concours, le 14 octobre 2004 pour le second et le 14 juin 2005 pour le troisième.

Les photos retenues seront présentées sur le site [www.horticolor.fr](http://www.horticolor.fr) jusqu'à la publication des résultats du concours suivant.

Les gagnants seront avertis par téléphone la semaine qui suit les résultats (20 juin 2004 ou 20 octobre 2004 ou 20 juin 2004) de la récompense qui leur est attribuée.

## **VII. RÉCLAMATIONS**

La participation à ces concours implique le plein accord des concourants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Horticolor ne pourra être tenu pour responsable si, par suite d'un cas de force majeure, ou de toute cause indépendante de sa volonté, des changements de dates intervenaient ou même si les concours étaient modifiés ou purement et simplement annulés.

## **VIII. RÈGLEMENT**

Le règlement intégral est consultable pendant toute la durée des concours sur le site Internet de la société organisatrice : <http://www.horticolor.fr>.

La participation à ces concours implique l'acceptation du présent règlement lequel est déposé en la SCP Bonnefoi-Lanfrey et Parado, Huissiers, 90 rue de Marseille 69007 Lyon.

Tél: 04 37 28 69 70.